



320^e rapport du Comité de la liberté syndicale

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>
Introduction	1-97
<i>Cas n° 1953 (Argentine): Rapport intérimaire</i>	
Plainte contre le gouvernement de l'Argentine présentée par la Centrale des travailleurs argentins (CTA)	98-122
Conclusions du comité	115-121
Recommandations du comité.....	122
<i>Cas n° 2029 (Argentine): Rapport définitif</i>	
Plainte contre le gouvernement de l'Argentine présentée par l'Union judiciaire de la province de Misiones (UJPM)	123-132
Conclusions du comité	130-131
Recommandation du comité	132
<i>Cas n° 2054 (Argentine): Rapport définitif</i>	
Plainte contre le gouvernement de l'Argentine présentée par le Syndicat des travailleurs de Lockheed Aircraft Argentina S.A. (SITLA).....	133-142
Conclusions du comité	138-141
Recommandation du comité	142
<i>Cas n° 1963 (Australie): Rapport où le comité demande à être tenu informé de l'évolution de la situation</i>	
Plainte contre le gouvernement de l'Australie présentée par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), la Fédération internationale des ouvriers du transport (FIT), le Conseil australien des syndicats (ACTU) et l'Union maritime d'Australie (MUA)	143-241
Conclusions du comité	218-240
Recommandations du comité.....	241

Table des matières

Cas n° 1998 (Bangladesh): Rapport où le comité demande à être tenu informé de l'évolution de la situation

Plainte contre le gouvernement du Bangladesh présentée par le Bangladesh Jatiyatabadi Sramik DAL-BJSD et l'Internationale des services publics (ISP)	242-256
Conclusions du comité	252-255
Recommandations du comité.....	256

Cas n° 2007 (Bolivie): Rapport où le comité demande à être tenu informé de l'évolution de la situation

Plainte contre le gouvernement de la Bolivie présentée par la Confédération mondiale du travail (CMT).....	257-285
Conclusions du comité	279-284
Recommandations du comité.....	285

Cas n° 1992 (Brésil): Rapport où le comité demande à être tenu informé de l'évolution de la situation

Plainte contre le gouvernement du Brésil présentée par la Centrale unique des travailleurs (CUT).....	286-298
Conclusions du comité	293-297
Recommandation du comité	298

Cas n° 1989 (Bulgarie): Rapport où le comité demande à être tenu informé de l'évolution de la situation

Plainte contre le gouvernement de la Bulgarie présentée par le Syndicat des conducteurs et mécaniciens de locomotives de Bulgarie (SCMLB) et la section syndicale du SCMLB au Dépôt de locomotives de Sofia	299-329
Conclusions du comité	321-328
Recommandations du comité.....	329

Cas n° 2047 (Bulgarie): Rapport où le comité demande à être tenu informé de l'évolution de la situation

Plainte contre le gouvernement de la Bulgarie présentée par la Confédération mondiale du travail (CMT).....	330-362
Conclusions du comité	358-361
Recommandations du comité.....	362

Cas n° 1995 (Cameroun): Rapport intérimaire

Plainte contre le gouvernement du Cameroun présentée par la Confédération syndicale des travailleurs du Cameroun (CSTC)	363-373
Conclusions du comité	368-372
Recommandations du comité.....	373

Cas n° 2025 (Canada/Ontario): Rapport définitif

Plainte contre le gouvernement du Canada (Ontario) présentée par l'Internationale de l'éducation, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCEE), la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et l'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens (OECTA)	374-414
Conclusions du comité	402-413
Recommandations du comité.....	414

Cas n° 2023 (Cap-Vert): Rapport où le comité demande à être tenu informé de l'évolution de la situation

Plainte contre le gouvernement du Cap-Vert présentée par l'Union nationale des travailleurs du Cap-Vert–Centrale syndicale (UNTC-CS).....	415-429
Conclusions du comité	424-428
Recommandations du comité.....	429

Cas n° 2044 (Cap-Vert): Rapport où le comité demande à être tenu informé de l'évolution de la situation

Plainte contre le gouvernement du Cap-Vert présentée par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL).....	430-455
Conclusions du comité	449-454
Recommandations du comité.....	455

Cas n° 1865 (République de Corée): Rapport intérimaire

Plaintes contre le gouvernement de la République de Corée présentées par la Confédération coréenne des syndicats (KCTU), la Confédération coréenne des travailleurs de l'industrie automobile (KAWF), la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et la Fédération coréenne des travailleurs de la métallurgie (KMWF)	456-530
Conclusions du comité	504-529
Recommandations du comité.....	530

Cas n° 1984 (Costa Rica): Rapport intérimaire

Plainte contre le gouvernement du Costa Rica présentée par l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA)	531-546
Conclusions du comité	540-545
Recommandations du comité.....	546

Cas n° 2024 (Costa Rica): Rapport où le comité demande à être tenu informé de l'évolution de la situation

Plainte contre le gouvernement du Costa Rica présentée par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL).....	547-567
Conclusions du comité	561-566
Recommandations du comité.....	567

Cas n° 2030 (Costa Rica): Rapport définitif

Plainte contre le gouvernement du Costa Rica présentée par la Confédération des travailleurs Rerum Novarum (CTRN) et le Syndicat des travailleurs et retraités du Registre national et assimilés (SITRARENA)	568-597
Conclusions du comité	593-596
Recommandations du comité.....	597

Cas n° 1961 (Cuba): Rapport définitif

Plainte contre le gouvernement de Cuba présentée par la Confédération mondiale du travail (CMT)	598-625
Conclusions du comité	613-624
Recommandations du comité.....	625

Cas n° 2010 (Equateur): Rapport intérimaire

Plainte contre le gouvernement de l'Equateur présentée par la Confédération internationale des syndicats libres	626-634
Conclusions du comité	631-633
Recommandations du comité.....	634

Cas n° 2040 (Espagne): Rapport définitif

Plainte contre le gouvernement de l'Espagne présentée par le Syndicat de la police basque (Ertzainen Nazional Elkartasuna (ERNE))	635-670
Conclusions du comité	667-669
Recommandation du comité	670

Cas n° 2008 (Guatemala): Rapport où le comité demande à être tenu informé de l'évolution de la situation

Plainte contre le gouvernement du Guatemala présentée par la Fédération nationale des syndicats d'agents publics (FENASEP).....	671-680
Conclusions du comité	677-679
Recommandations du comité.....	680

Cas n° 2032 (Guatemala): Rapport définitif

Plainte contre le gouvernement du Guatemala présentée par la Fédération syndicale des employés de banque (FESEBS) et la Fédération syndicale de travailleurs de la sylviculture, du bois, de l'environnement et des ressources naturelles du Guatemala (FESITRASMMAR).....	681-698
Conclusions du comité	695-697
Recommandation du comité	698

Cas n° 2048 (Maroc): Rapport intérimaire

Plainte contre le gouvernement du Maroc présentée par l'Union marocaine du travail (UMT), l'Union syndicale des travailleurs du Maghreb arabe (USTMA) et la Confédération internationale des syndicats libres (CISL).....	699-722
Conclusions du comité	714-721
Recommandations du comité.....	722

Cas n° 2013 (Mexique): Rapport intérimaire

Plainte contre le gouvernement du Mexique présentée par le Syndicat des travailleurs académiques du Collège national d'éducation professionnelle technique (SINTACONALEP)	723-734
Conclusions du comité	728-733
Recommandations du comité.....	734

Cas n° 2034 (Nicaragua): Rapport intérimaire

Plainte contre le gouvernement du Nicaragua présentée par l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes (UITA)	735-746
Conclusions du comité	743-745
Recommandations du comité.....	746

Cas n° 2057 (Roumanie): Rapport définitif

Plainte contre le gouvernement de la Roumanie présentée par le Bloc national syndical (BNS) et la Fédération des travailleurs des métros (USLM)	747-783
Conclusions du comité	774-782
Recommandations du comité.....	783

Cas n° 1959 (Royaume-Uni/Bermudes): Rapport où le comité demande à être tenu informé de l'évolution de la situation

Plainte contre le gouvernement du Royaume-Uni (Bermudes) présentée par le Syndicat fraternel des Bermudes (FUB) et le Congrès des syndicats britanniques (TUC).....	784-801
Conclusions du comité	796-800
Recommandations du comité.....	801

Cas n° 2014 (Uruguay): Rapport intérimaire

Plainte contre le gouvernement de l'Uruguay présentée par l'Association des ouvriers et employés de la Coopérative nationale des producteurs de lait (CONAPROLE/AOEC)	802-817
Conclusions du comité	813-816
Recommandations du comité.....	817

Cas n° 2033 (Uruguay): Rapport définitif

Plainte contre le gouvernement de l'Uruguay présentée par l'Assemblée intersyndicale des travailleurs – Congrès national des travailleurs (PIT-CNT)	818-837
Conclusions du comité	833-836
Recommandation du comité	837

Cas n° 1976 (Zambie): Rapport définitif

Plainte contre le gouvernement de la Zambie présentée par le Congrès des syndicats de la Zambie (ZCTU).....	838-851
Conclusions du comité	846-850
Recommandation du comité	851

Cas n° 2027 (Zimbabwe): Rapport où le comité demande à être tenu informé de l'évolution de la situation

Plainte contre le gouvernement du Zimbabwe présentée par le Congrès des syndicats du Zimbabwe (ZCTU).....	852-878
Conclusions du comité	871-877
Recommandations du comité.....	878

